

	Un changement aux sous-positions 8536.10 à 8536.69 de la sous-position 8538.90, qu'il y ait ou non également un changement de la sous-position 8536.70 ou de toute autre position, à la condition que la teneur en valeur régionale ne soit pas inférieure à 35 % selon la méthode de la valeur transactionnelle.
8536.70	Un changement à la sous-position 8536.70 de l'intérieur de cette sous-position ou de toute autre sous-position.
8536.90	Un changement à la sous-position 8536.90 de la sous-position 8536.70 ou de toute autre position, à l'exception de la sous-position 8538.90; ou Un changement à la position 8536.90 de la sous-position 8538.90, qu'il y ait ou non également un changement de la sous-position 8536.70 ou de toute autre position, à la condition que la teneur en valeur régionale ne soit pas inférieure à 35 % selon la méthode de la valeur transactionnelle.
85.37	Un changement à la position 85.37 de toute autre position, à l'exception de la position 85.38; ou Un changement à la position 85.37 de la position 85.38, qu'il y ait ou non également un changement de toute autre position, à la condition que la teneur en valeur régionale ne soit pas inférieure à 35 % selon la méthode de la valeur transactionnelle.
85.38	Un changement à la position 85.38 de toute autre position.
8539.10-8539.49	Un changement aux sous-positions 8539.10 à 8539.49 de toute autre position; ou Un changement aux sous-positions 8539.10 à 8539.49 de la sous-position 8539.90, qu'il y ait ou non également un changement de toute autre position, à la condition que la teneur en valeur régionale ne soit pas inférieure à 30 % selon la méthode de la valeur transactionnelle.
8539.90	Un changement à la sous-position 8539.90 de toute autre position.
8540.11-8540.89	Un changement aux sous-positions 8540.11 à 8540.89 de toute autre position; ou Un changement aux sous-positions 8540.11 à 8540.89 des sous-positions 8540.91 à 8540.99, qu'il y ait ou non également un changement de toute autre position, à la condition que la teneur en valeur régionale ne soit pas inférieure à 35 % selon la méthode de la valeur transactionnelle.
8540.91-8540.99	Un changement aux sous-positions 8540.91 à 8540.99 de toute autre position.